

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	33

Date de la convocation  
20 septembre 2024

Numéro de la délibération  
24-26

Objet de la Délibération

Animation de la stratégie  
biodiversité 2025

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cravant, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD – Bucy-Saint-Liphard).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (St-Laurent-des-Bois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA – Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau/Mauves), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

**Assistaient également :**

Les délégués suppléants de la CCBI : Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine)

Ainsi que : LEFEVRE (Rozières-en-Beauce).

Monsieur le Président rappelle que le Pays Loire Beauce dispose d'une stratégie biodiversité reposant sur 4 axes stratégiques :

- AXE I : Diagnostics et études pour la connaissance des milieux
- AXE II : Sensibilisation des acteurs locaux
- AXE III : Actions opérationnelles
- AXE IV : Suivi des actions.

Le Président informe que, sur la base de ces axes stratégiques, le Pays Loire Beauce s'est rapproché de partenaires pour élaborer et mettre en place des actions concrètes en matière de biodiversité.

Vu la délibération n° 24-05 portant création d'un « comité de pilotage portant sur la stratégie biodiversité »

Considérant le dispositif 22 du programme LEADER 2023-2027 consacrée à la mise en œuvre de la stratégie de développement locale et notamment la fiche-action n° 1 restaurer et gérer les écosystèmes dans leur diversité ;

Le Président propose que 0  
l'élaboration et la mise en œuvre  
en lien avec les partenaires.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024  
Reçu en préfecture le 04/10/2024  
Publié le  
ID : 045-200075869-20241001-24\_26-DE

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	33

Date de la convocation  
20 septembre 2024

Numéro de la délibération  
24-26

Objet de la Délibération

Animation de la stratégie  
biodiversité 2025

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'affecter la chargée de mission LEADER et biodiversité à 0,2 ETP sur l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de biodiversité, en lien avec les partenaires du Pays Loire Beauce, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025,
- De solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre du dispositif 22 du programme LEADER 2023-2027, pour la mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce au taux maximum
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN  
Secrétaire de séance

